

Nanterre le 08/01/2019

NOTICE D'INFORMATION
Tour de l'Île d'Ouessant
2 jours pour s'initier ou pratiquer la marche afghane
N° 2019001



Cette activité est ouverte aux adhérents de l'Association, titulaires de la licence FFRP 2018/2019 avec assurance RC et Accident Corporel (licence FFR de type IRA).

Nombre de participants : 5 au minimum, 8 au maximum.
Dates : du vendredi 22 mars au samedi 23 mars 2019.
Déplacements : en bateau, en bus et ... à pieds

PROGRAMME



Les participants, sont attendus à la gare maritime de Brest, (1^{er} éperon BREST), lieu de départ du séjour, le vendredi 22 mars 2019 à 7h45 (prévoir pique-nique pour le déjeuner du vendredi)

Vendredi :

- Traversée de Brest à Ouessant en bateau (embarquement vers 8h00, départ à 8h20, arrivée vers 11h00)
- Marche d'environ 16km pour rejoindre l'auberge de jeunesse d'Ouessant
- En soirée, échanges avec l'animateur sur l'approche théorique de la marche afghane.

Samedi :

- Départ de l'Auberge de jeunesse (vers 9h00)
- Marche de 14 km, pause déjeuner ; puis marche jusqu'à la gare maritime de Ouessant (port du Stiff – environ 5km)
- Traversée d'Ouessant jusqu'au Conquet (embarquement vers 16h00, départ vers 16h30, arrivée au Conquet vers 18h00)



Hall i – BAL n°16
67 rue Vergniaud
75013 PARIS
T : 01.48.01.81.51
tourisme@ffrandonnee-idf.fr



Beevouak association
Association loi 1901 affiliée à la Fédération
Française de Randonnée
87, rue Maurice Thorez
92000 NANTERRE
www.beevouak.org
contact@beevoak.org
tel : 06 33 96 09 57

Assurance RCP: ALLIANZ IARD 87 Rue de Richelieu – 75002 PARIS
Garantie financière : GROUPAMA 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS

- Transfert en bus du Conquet jusqu'à Brest (gare routière : 2 place du 19^e régiment d'infanterie BREST, à proximité immédiate de la gare SNCF)
- Fin du séjour.

Tout au long de la randonnée qui consiste à faire le tour de l'île, l'animateur proposera des entraînements en marche afghane adaptés aux néophytes comme aux plus aguerris.

HEBERGEMENT

L'hébergement est prévu à l'auberge de jeunesse de Ouessant, en demi-pension (dîner du 22/03, nuitée en chambre de 2,4,5 ou 6 lits et petit déjeuner du 23 matin)

Adresse : La Croix Rouge 29240 OUESSANT - Tel. 02 98 48 84 53

L'auberge assurera la fourniture du pique-nique pour le déjeuner du samedi 23/03.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 145 € par personne.

Supplément pour la location de draps à l'auberge de jeunesse : 4,50 €

Ce prix comprend :

- Le transfert de Brest à Ouessant en bateau
- L'hébergement à l'auberge de jeunesse en ½ pension
- Le déjeuner du samedi midi (pique-nique fourni par l'auberge de jeunesse)
- Le transfert en bateau de Ouessant jusqu'au Conquet
- Le transfert en bus du Conquet jusqu'à Brest (gare routière)
- L'animation de la randonnée par un animateur détenteur d'un brevet fédéral d'animateur de randonnée et animateur marche afghane diplômé de l'école France Marche Afghane

Ne sont pas compris :

- La fourniture du pique-nique du premier jour.
- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- Le trajet pour se rendre jusqu'à Brest le premier jour
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions sont ouvertes du 14 janvier 2019 au 25 janvier 2019

Cette pré-inscription sera matérialisée par :

- L'enregistrement d'un formulaire de pré-inscription en ligne sur le site www.beevouak.org
- Le règlement d'une pré-réservation de 50 € (chèque à l'ordre de Beevouak association ou paiement en ligne)

Suivant le nombre de pré-inscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise le 26 janvier 2019.

En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par l'Association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association transmettra par mail aux pré-inscrits un bulletin d'inscription.

L'inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le paiement effectué lors de la pré-réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

ASSURANCES FACULTATIVES

Il est possible de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen d'un bulletin de souscription assurances qui sera joint au formulaire d'inscription.

Une notice d'information sur les assurances individuelles complémentaires est jointe au présent document.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée
Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et déléguataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre. Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

PAIEMENTS

Pré-inscription de 50 €. Date limite 25/01/2019.
Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.
Solde du séjour à régler avant le 22/02/2019.

Tous ces règlements doivent être faits par chèque à l'ordre de Beevouak association ou par tout autre moyen de paiement en ligne mis à la disposition des adhérents

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Chacun des participants prendra ses dispositions pour rejoindre le point de rendez-vous tel que défini précédemment à l'heure dite.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le 22/02/2019 : restitution des sommes versées.
- Annulation faite entre le 23/02/2019 et le 16/03/2019 : restitution des sommes versées avec une retenue de 40 € pour frais de dossier.
- Annulation au-delà du 16/03/2019 : retenue de 100% du montant total du séjour.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment équipé pour apprécier pleinement ce séjour : et particulièrement des chaussures adaptées, et des vêtements adaptés aux intempéries.

Niveau de difficulté :



Toute demande d'informations complémentaires peut être formulée en transmettant un mail à contact@beevoak.org ou en contactant Jean-Michel au 06 33 96 09 57

Amicalement
Jean-Michel Fournier



Les conditions générales de vente et la notice d'information sur les assurances individuelles facultatives sont annexées au présent document.